

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 22 FEVRIER 2017**

N°2017- CC-2017-2S-DAF-08

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mercredi 22 du mois de Février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mmes Mariette MANDRET - Diana PERRAN - M. Jean FAHRASMANE - Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Nathalie CHOURO ép. BRACAT - Cynthia DINANE.

EXCUSES : Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - M. Raymond PARSHAD (Procuration à M. Teddy MARY) - M. Jean DAIJARDIN (Procuration à Mme Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN) - M. Eric LATCHOUMANIN.

ABSENTS : Mme Ghislaine GISORS - M. Cédric CORNET - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUÉS BEAUFOND - Sylvia LAPTES - MM. Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Vu le Code Général Des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L2311-3-I;

Vu le débat sur les grandes orientations du budget 2017 présenté par Monsieur Le Président lors de la séance du Conseil du 22 Décembre 2017 ;



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

Article 1 : De valider les autorisations de programme et les crédits de paiements conformément aux tableaux joints en annexes du budget primitif 2017 ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président à lancer les demandes de subventions nécessaires au financement de ces opérations auprès des différents organismes.

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,

14 MARS 2017

Et publication ou notification le,

15 MARS 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 22 Février 2017

Pour extrait certifié conforme

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT**

Jean-Pierre DUPONT

